

Vie des partis/PSD

Un nouveau siège et des ambitions réaffirmées

O. N. & A. N.
Libreville/Gabon

"NOUS avons tenu à vous convier à cette cérémonie aux fins de vous faire découvrir une maison, notre maison qui nous a beaucoup manqués." C'est en ces termes que le président du Parti social démocrate (PSD), Pierre-Claver Maganga Moussavou s'est adressé à ses militants, samedi dernier, lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de sa formation politique qui se réclame de l'opposition. Il s'agit d'un local situé au quartier "Ancienne Sobraba". La cérémonie s'est déroulée en présence d'une assistance nombreuse, essentiellement composée de militants et sympathisants du Parti social démocrate. A noter également la présence de plusieurs responsables des partis signataires de la "Déclaration de Petit-Paris", faite le 23 mars dernier au siège du Congrès pour la justice et la démocratie (CDJ) Occasion pour le leader du



Photo : Adjaï NTOUTOUME

Les nouveaux locaux du parti de Pierre-Claver Maganga Moussavou.

PSD de rappeler que quand un parti politique ne dispose pas d'une adresse, "il pourrait perdre de la considération et voir son action fortement limitée. Et d'ajouter que cette acquisition devrait désormais offrir aux militants et responsables du PSD un cadre de rencontres et d'échanges adéquats. Tout comme, a dit le maire de Mouila, les autres partis politiques de l'opposition pourraient également utiliser, à leur demande, un lieu de rendez-vous. Dans son allocution de circonstance, Pierre-Claver

Maganga Moussavou n'a pas manqué d'aborder les préoccupations exprimées depuis plusieurs semaines déjà par sa famille politique, notamment l'Union des forces pour l'alternance (UFA), en se projetant vers l'élection présidentielle de 2016. Dans cette logique, il a appelé la classe politique à revisiter "le consensus de la Conférence nationale et celui des Accords de Paris." M. Maganga Moussavou a prôné la réinstauration du scrutin à deux tours. Car, a expliqué le président du PSD, "il revient à l'opposi-

tion d'exiger et d'obtenir la transparence électorale avant d'envisager la candidature unique qui sera certainement rendue nécessaire si les circonstances nous y poussent... Comme il revient à l'opposition, après le recensement de la population dont les fondamentaux restent très douteux, d'exiger cependant un découpage électoral sous-tendu par la recherche d'équité et de justice sociale".

Revenant sur le boycott par l'opposition du Conseil national de la Démocratie (CND), l'orateur a souligné, pour le déplorer, que "les nouvelles dispositions ont ôté au CND son premier rôle qui était de proposer les solutions à l'affermissement des règles de transparence électorale et d'exercice assumé d'une démocratie consensuelle dans un pays de droit".

Rappelons que le PSD fait partie, avec l'UPNR de Louis-Gaston Mayila, le CDJ de Jules Aristides Ogoilguende, le PGP de Benoîte Mouity Nzamba, etc., du groupe des partis ayant appelé à un "dialogue inclusif et sans tabou", qui devrait associer aussi la société ci-

Parlement

L'hommage du Sénat à Efara Henri Bonnel



Photo : Gaston Ngoubili

Henri Bonnel Efara a reçu une distinction honorifique, à titre posthume.

L'EMOTION était à nouveau au rendez-vous, hier au palais Omar Bongo Ondimba, siège du Sénat. Et pour cause, c'est ce jour qui a été choisi par les sénateurs pour rendre un ultime hommage à leur collègue, élu du département des Plateaux (Léconi), Efara Henri Bonnel, décédé à Libreville le vendredi 29 mai 2015. C'était à la faveur d'une séance solennelle présidée par la deuxième vice-présidente de cette institution, Mme Georgette Koko, en lieu et place de la présidente Lucie Milebou Aubusson, empêchée.

Dans son oraison funèbre, la sénatrice de Makokou a retracé les parcours scolaire, universitaire et professionnel de son collègue défunt qui a vu le jour le 9 février 1950 à Brazzaville (Congo). Sénateur depuis la troisième Législature, cet élu a su, aux dires de Mme Koko, marquer d'une pierre blanche toutes ses mandatures. "C'est pourquoi, dira-t-elle, il est juste de lui rendre présentement un hommage mérité, car lors de la dernière Législature, il a donné le meilleur de lui-même, au cours des précédents travaux législatifs".

Tribune des Partis politiques

PSD à l'heure des hypothèses

"L'HOMME politique s'exprime d'abord par ses actes ; c'est d'eux dont il est comptable". Cette pensée de François Mitterrand est une vérité, certes indémontrable, mais évidente pour quiconque en comprend le sens.

En dotant son parti politique, le PSD, d'un nouveau siège pour le moins digne à l'"Ancienne Sobraba", Pierre-Claver Maganga Moussavou vient de s'attirer la sympathie des siens. A juste titre.

Mais cette cérémonie a aussi été l'occasion de commenter d'autres sujets, le cas de la transparence électorale pour laquelle il appelle à réunir toutes les conditions.

Il veut que soient revisités le consensus de la Conférence nationale et celui des Accords de Paris qui ont permis, selon lui, de renouveler le mandat du président de la République qu'une fois. "J'invite tous les acteurs politiques à réinstaurer le scrutin à deux tours, aux fins de dégager une légitimité qui rime avec, adhésion d'une large majorité du peuple à l' élu".

Une litote. Estimant qu'il faut d'abord exiger et obtenir la transparence électorale avant d'envisager toute candidature unique (ou plus) de l'opposition. Mais des "exigences" qui ne seront présentées et débattues par lui et les autres opposants que dans le cadre d'un "dialogue national inclusif et sans tabou".

Un dialogue que le leader du PSD souhaite hors du cadre du Conseil national de la démocratie (CND) que l'opposition boude ouvertement.

Arguant, en effet, que les nouvelles dispositions introduites dans la loi n°13/96 du 15 avril 1996 portant création du CND ont ôté à cette instance son rôle premier, qui était de "proposer des solutions à l'affermissement des règles de transparence électorale et d'exercice assumé d'une démocratie consensuelle dans un Etat de droit". Mais avant tout cela, le "bouvier de Moutassou", qui prend la présidence de l'Union des forces pour l'alternance (UFA) au mois d'octobre prochain, a annoncé qu'il pourrait être candidat à la prochaine présidentielle, si toutefois, devait-il relativiser, son parti ainsi que le peuple gabonais et l'opposition l'y engageaient dans cette voie. Autrement dit, si tant est qu'au terme des "primaires" souhaitées, il était finalement le candidat investi.

Cette annonce, qui a encore l'effet d'un pétard mouillé, n'en est pas moins pourtant une sorte de pavé jeté dans la mare de son bord politique, au moment où celui-ci cherche un modus vivendi pour parvenir à cette fin. A moins que ce ne soit une boule puante, balancée à dessein, dans le seul but de semer le doute et de doucer la dynamique (réelle ou supposée) aujourd'hui nourrie parmi ceux de son plumage ? Il n'en est pas sûr ! Même si, on les entend déjà persifler, nombre de ses contempteurs le soupçonneront déjà de jouer les bons offices du pouvoir. Certainement une "erreur de jugement". Puisque le leader du PSD s'est toujours illustré de la sorte. Sa dernière tentative, malheureuse en soi, remonte justement à la Présidentielle 2009.

C'est une constante devenue une seconde nature chez cet acteur politique pour le moins difficile à cerner. Qui n'aime pas jouer les seconds rôles. Davantage depuis que son PSD règne en maître incontesté à Mouila, une commune où il détient les deux sénateurs d'arrondissements et gère l'ensemble des conseils municipaux locaux.

Sauf que le PSD n'en est pas moins un parti familial sinon ethnique dont l'aura ne dépasse pas les bornes de province de la Ngounié. Vu sous cet angle, deux hypothèses, sauf à s'y méprendre, peuvent expliquer le comportement rédhibitoire du maire de Mouila.

Soit il veut devenir le nouvel "enfant terrible" du paysage politique national après qu'André Mba Obame eut cassé sa pipe. Ce qui expliquerait le périple qu'il préconise dans les 9 provinces, avec pour première étape annoncée le Woleu-Ntem. Ou alors, dans le cas d'espèce, en fin calculateur, il veut se faire une bonne clientèle politique, histoire de monter les enchères le moment venu, ou en cas de marchandage ?

Si tel est le cas, quelles seront les tours à prendre ? La vice-présidence de la République ou un retour en force du PSD au gouvernement ? Élu-cubrations ! Nous dira-t-on.

Par Christian G. KOUIGA



Croix-Rouge Gabonaise

DIRECTION GENERALE
N° 0000124 /SNCRG/DG

APPEL A CANDIDATURE

Contexte
Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet financé par l'Union Européenne pour la prévention du paludisme sur Libreville et Owendo, la Croix Rouge Gabonaise recherche :

Un Chargé de Projet Paludisme (CPP)
Un Chargé de contrôle de gestion

Les termes de référence comprenant la description des missions et responsabilités, ainsi que les qualifications requises sont disponibles :

- au siège de la Croix Rouge Gabonaise : Derrière l'hôtel Cristal. BP 2274, Libreville. Tél : 03 21 01 36
- par mail l'adresse : contact@croixrouge-gabon.org
- sur le site internet de la Croix Rouge : www.croixrouge-gabon.org

Postes en CDD de un an renouvelable, à pourvoir asap, basé à Libreville. Salaire calculé en fonction de la grille de salaire de la CRG

Modalités de dépôt des dossiers de candidatures et pièces justificatives exigibles
Chaque candidat devra adresser, en une seule fois, un dossier de candidature au siège de la Croix Rouge Gabonaise (adresse ci-dessus). Bien mentionner sur l'enveloppe le poste candidaté.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 15 juillet 2015, avant 15h00

Les dossiers de candidatures doivent comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Un CV détaillé avec si possible 3 personnes référentes
- Une copie certifiée des diplômes, certificats et attestation de travail et de stage
- Une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport, ou carte de séjour ou permis de conduire)
- Un extrait du casier judiciaire de moins de 3 mois

Les candidatures seront analysées par la commission de gestion des ressources humaines de la Croix-Rouge Gabonaise selon 3 étapes :

- Vérification de la régularité et de la complétude du dossier
- Vérification de l'éligibilité des candidats en fonction du profil
- Convocation pour entretien pour les dossiers retenus

Le Directeur Général

